

Êtes-vous prêt à prendre votre retraite?

PLANIFICATION DE LA RETRAITE



VOTRE
GUIDE SUR
L'AVENIR
QUE VOUS
SOUHAITEZ



Waterhouse

La richesse de l'expérience



Vous pensez à la retraite depuis un bon moment déjà. En attendant ce moment, le présent guide peut vous aider à résoudre les questions clés qui vous préoccupent. Nous voulons que vous ayez l'esprit tranquille grâce à une bonne préparation financière à l'approche de cette étape de votre vie.

TD Waterhouse® a aidé de nombreux Canadiens à préparer l'avenir de leurs rêves; la mise en place de solutions financières complètes permet d'assurer une retraite profitable.

Notre formidable réseau de ressources et d'experts en gestion de patrimoine est disponible afin de vous aider à accumuler un patrimoine, à le préserver et à le protéger pour le transférer aux générations futures.



Table des matières –

Reconnaissez le moment opportun	1
Bâissez votre régime de revenu de retraite	3
Transformez votre épargne- retraite en revenu	5
Gérez efficacement votre patrimoine	7
Maintenez votre sécurité financière	9
Planification de votre succession	11
TD Waterhouse peut vous aider	13
Glossaire	17

NOUS SOMMES LÀ
POUR VOUS AIDER.

RECONNAISSEZ LE MOMENT OPPORTUN

Le travail occupe une grande place dans la vie de beaucoup gens et définit en partie leurs buts et leur identité. Êtes-vous prêt à changer votre style de vie? Êtes-vous décidé à laisser tomber vos responsabilités, le contact quotidien avec vos collègues et les autres aspects positifs du travail en vue d'emprunter une nouvelle voie? Si vous hésitez, il peut être utile d'en parler avec votre famille et des amis qui ont déjà pris leur retraite.

Avant de passer à la retraite et d'apporter des changements qui seront permanents, vous devez vous assurer d'être à l'aise à l'égard de tous les aspects de votre nouvelle vie.

Quatre facteurs clés à considérer

En plus d'avoir le bon état d'esprit face à la retraite, vous devez comprendre vos besoins financiers. Des nombreux choix qui auront une incidence sur vos finances et votre style de vie dans les années à venir, les quatre facteurs clés ci-dessous seront peut-être les plus importants par rapport à vos décisions.

1. Continuerez-vous à travailler?

Que ce soit pour le revenu, l'activité ou le défi, certaines personnes décident de continuer à travailler. Agir comme conseiller dans votre domaine, occuper un poste à temps partiel ou lancer une entreprise; voilà quelques-unes des possibilités qui s'offrent à vous.

2. Où voulez-vous vivre?

Si vous envisagez de vendre votre maison, réfléchissez à l'endroit où vous voudrez déménager, et à quel moment. Vous pourriez tenir compte des liens familiaux, du lieu de résidence de vos amis, de la tentation d'un climat plus chaud et de l'entretien à faire dans votre maison actuelle.



3. Quelles sont vos obligations familiales actuelles?

Même lorsque vous serez à la retraite, vos enfants et parents auront peut-être besoin de votre aide. Les stratégies d'assurance et la planification successorale peuvent être de bons moyens d'assumer de telles responsabilités.

4. Quelles activités voulez-vous pratiquer?

Les gens vivent plus vieux et mènent des vies de plus en plus actives. Vous voudrez peut-être avoir de nouveaux loisirs, voyager, faire du bénévolat ou suivre des cours.

Tenez maintenant compte de vos finances

Tous les facteurs clés que vous venez de considérer vous aideront à déterminer votre situation financière. Pour savoir si vos ressources correspondent à vos rêves, créez votre régime de revenu de retraite. Une analyse approfondie de vos objectifs de retraite ainsi que de vos revenus et dépenses peut vous rendre de plus en plus confiant à l'idée de vivre l'avenir que vous désirez.

PROFITEZ AU
MAXIMUM DES
MEILLEURES
ANNÉES DE
VOTRE VIE

BÂTISSEZ VOTRE RÉGIME DE REVENU DE RETRAITE

Vous devez l'accumulation de vos actifs et votre situation actuelle en partie à une bonne stratégie et à une planification solide. Cette même approche vous servira désormais à optimiser votre revenu de retraite. Une planification prudente peut vous donner confiance en votre capacité de garantir un revenu constant et ainsi de vivre votre retraite comme vous le souhaitez.

Les avantages d'une bonne planification

Un plan bien conçu peut vous aider à :

- minimiser le risque de sous-estimer vos dépenses, reconnaître l'effet de l'inflation et vous rendre compte de l'importance de créer un portefeuille équilibré et diversifié;
- assurer un revenu continu aussi longtemps que vous en aurez besoin;
- déterminer la façon de convertir vos régimes d'épargne-retraite (RER) en revenu de retraite;
- structurer vos placements de façon à toucher un revenu lorsque vous en aurez besoin;
- réduire l'impôt au minimum;
- demeurer sur la bonne voie pour les années à venir, de façon à vivre la retraite que vous avez toujours voulue.

Six étapes à suivre pour créer un régime d'épargne-retraite

1. Définissez vos objectifs et établissez-en l'ordre de priorité

Nous rêvons de ce que nous ferons à la retraite, mais à mesure que ce moment approche, nous devons définir clairement les objectifs importants. L'âge, la santé, les désirs de votre conjoint, les obligations familiales et le réseau d'amis influenceront vos décisions.

2. Recueillez et mettez à jour tous vos renseignements financiers

Rassemblez vos relevés de placement, déclarations de revenus, registres bancaires, polices d'assurance, actes translatifs de propriété et les autres renseignements financiers. L'accès rapide à cette information vous aidera à concevoir votre plan.

3. Calculez votre valeur nette et votre revenu futur prévu

Votre valeur nette – ce que vous détenez moins ce que vous devez – indique ce dont vous disposez ainsi que votre marge, dans le cas où votre revenu serait inférieur au montant nécessaire pour vivre. Les prévisions de votre revenu doivent être calculées selon un taux de rendement réaliste de vos placements. Vous devez également indiquer les actifs, notamment les biens immobiliers et intérêts commerciaux, qui seront ou pourraient être vendus et convertis en revenu.

4. Calculez vos dépenses futures prévues

Ce calcul dépendra de vos frais de subsistance et de vos projets à financer. Vous devez évaluer le coût de chaque objectif et tenir compte d'un taux d'inflation réaliste pour toute la période où ces dépenses devraient être engagées. Si vos dépenses dépassent votre revenu, vous devrez peut-être revoir l'importance de vos objectifs ou le moment où vous comptez les réaliser.

5. Créez et mettez en œuvre une stratégie de placement appropriée

Votre stratégie de placement doit refléter vos objectifs, votre horizon de placement, vos inquiétudes quant au risque de placement ainsi que le niveau de revenu que vous voulez. Votre situation fiscale est également un important facteur dans le choix de placements.

6. Surveillez régulièrement votre régime de revenu de retraite

Vos objectifs et votre style de vie changeront au fil du temps. Pour vous assurer que votre régime demeure sur la bonne voie, vous devez surveiller attentivement les progrès réalisés et apporter les ajustements nécessaires.

LES SÉMINAIRES ET LES BULLETINS PEUVENT ÊTRE UNE SOURCE PRÉCIEUSE DE RENSEIGNEMENTS SUR DE NOMBREUX SUJETS RELATIFS AUX PLACEMENTS ET À LA RETRAITE. VISITEZ NOTRE SITE À L'ADRESSE www.tdwaterhouse.ca/fr AFIN DE CONNAÎTRE L'HORAIRE DE NOS SÉMINAIRES ET LES DATES DE PARUTION DE NOS BULLETINS.

TRANSFORMEZ VOTRE ÉPARGNE-RETRAITE EN REVENU

À mesure qu'approche votre retraite, vous devrez prendre d'importantes décisions sur l'utilisation de vos RER. Selon la loi, vous devez les convertir en source de revenu de retraite avant la fin de l'année civile où vous atteindrez l'âge de 71 ans.

Vous pouvez choisir l'une des options ci-dessous ou toute combinaison qui répond à vos besoins. Les avantages et inconvénients de chaque option sont décrits dans le tableau de droite; vous devez les examiner attentivement selon votre situation. La décision que vous prendrez aura une incidence directe sur l'état de vos finances lorsque vous serez à la retraite et la façon de gérer vos placements.

1. Un fonds de revenu de retraite (FRR)

Les FRR sont une des façons les plus populaires de convertir vos RER en une source de revenu continue. Considérez-les comme des RER, mais dans l'ordre inverse. Au lieu de fixer le moment et le montant de votre cotisation, vous décidez quand et combien vous allez retirer, sous réserve d'un montant annuel minimal.

Épargne-retraite immobilisée

Si vous participiez à un régime de retraite d'employeur, il se peut que vous ayez des économies dans un RER immobilisé (RERI) ou un compte de retraite immobilisé (CRI). Vous pouvez convertir cette épargne-retraite en un fonds de revenu très semblable à un FRR. Selon les lois qui régissent votre fonds immobilisé, vous pouvez choisir un fonds de revenu viager (FRV), un fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI), un fonds de revenu de retraite visé par règlement (FRRR) ou une rente viagère.

2. Rentes

Si vous cherchez un flux de revenu fixe, vous pouvez convertir vos RER en rentes. Les rentes certaines procurent un revenu régulier de la date d'achat jusqu'à l'âge de 90 ans. Les rentes viagères offrent un revenu régulier aussi longtemps que vous vivrez, et elles peuvent comprendre une rente réversible et des paiements qui augmenteront au fil du temps.

3. Retirez de l'argent de vos RER

Vous pouvez retirer de l'argent de vos RER en tout temps. L'argent que vous retirez sera alors imposable; vous devriez donc tenir compte de toutes les répercussions fiscales avant d'exercer cette option.

ANALYSE DE VOS OPTIONS DE REVENU DE RETRAITE

	Avantages	Inconvénients possibles
Un fonds de revenu de retraite (FRR)	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du montant et de la fréquence du revenu • Croissance continue en franchise d'impôt • Maîtrise de votre épargne et vaste choix de placements 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les retraits sont imposables
Un fonds de revenu viager (FRV), un fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRRI) ou un fonds de revenu de retraite visé par règlement (FRRR)	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du montant et de la fréquence du revenu • Croissance continue en franchise d'impôt • Maîtrise de votre épargne et vaste choix de placements 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous réserve de montants de retrait minimaux pour le FRV et le FRRRI • Certains FRV doivent être convertis en rente viagère au plus tard à 80 ans, selon l'autorité qui gère le régime • Tous les retraits sont imposables
Rentes	<ul style="list-style-type: none"> • Revenu sûr à vie, ou pour une période fixe • Aucune décision de placement à prendre continuellement 	<ul style="list-style-type: none"> • Le montant du paiement est fixé à la date d'achat, selon les taux d'intérêt en vigueur • Capital inaccessible en cas de besoin • Peu ou pas de fonds restants pour la succession • Protection limitée contre l'inflation
Retirez de l'argent de vos RER	<ul style="list-style-type: none"> • Accès immédiat aux fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • Impossibilité d'annuler la décision • Aucune croissance en franchise d'impôt • Tous les retraits sont imposables

GÉREZ EFFICACEMENT VOTRE PATRIMOINE

Une fois à la retraite, vous devez être en mesure de vivre de votre épargne accumulée et de vos sources de revenu aussi longtemps que vous vivrez. Vous devrez surveiller attentivement votre revenu et vos dépenses, et vous assurer que tout est conforme à votre régime de revenu de retraite. Pour vous simplifier les choses, vous pouvez trouver l'aide et les conseils appropriés, vous assurer que vous avez la bonne combinaison de placements et simplifier la gestion et l'administration de votre portefeuille avant votre retraite.

1. Obtenez l'aide et les conseils appropriés

Il existe plus d'options que jamais en ce qui a trait à la gestion de votre patrimoine. Vous pouvez gérer votre propre portefeuille, travailler avec un conseiller, faire appel à un gestionnaire professionnel ou même choisir une combinaison d'options. Voici quelques questions clés que vous devez vous poser avant de faire votre choix.

Lorsque vous êtes à la recherche d'une société de services financiers :

- La société a-t-elle démontré depuis longtemps sa capacité financière et sa stabilité?
- Offre-t-elle tous les outils et ressources dont vous avez besoin?
- Utilise-t-elle une approche personnalisée afin de répondre à vos besoins?
- Peut-elle créer et mettre en œuvre un plan qui répond à tous vos objectifs?
- Offre-t-elle un accès facile aux services que vous voulez?
- Des représentants sont-ils disponibles lorsque vous avez besoin de discuter?

Lorsque vous êtes à la recherche d'un spécialiste en planification de la retraite :

- Cette personne vous met-elle à l'aise et en confiance?
- Prendra-t-elle le temps qu'il faut pour bien comprendre vos objectifs de vie personnels et vos préoccupations financières?
- Est-elle membre d'une équipe qui peut vous aider à créer un plan de retraite complet?
- Énonce-t-elle clairement le processus qu'elle utilisera et les critères qu'elle respectera?
- Adopte-t-elle une philosophie à long terme qui vous sera utile tout au long de votre retraite?



2. Maintenez la bonne combinaison de placements

Une bonne combinaison de placements est souvent le plus important facteur de l'efficacité d'un portefeuille. En effet, il est prouvé que le fait de diversifier votre portefeuille au moyen de nombreux placements permet de réduire les risques et d'accroître le potentiel de rendement.

La combinaison de placements qui vous convient dépend de certains facteurs, y compris votre âge et, si vous avez un conjoint, l'âge de ce dernier, votre tolérance au risque et le revenu que vous devez tirer de vos placements. Étant donné que ces facteurs évoluent, vous devrez modifier cette combinaison au fil du temps.

Vous devriez viser à la fois un potentiel qui procurera les rendements voulus ainsi qu'un niveau de risque qui vous rendra confiant.

3. Simplifiez-vous la vie. Regroupez vos placements.

Vous pouvez simplifier la gestion de votre régime de revenu de retraite et en accroître l'efficacité en groupant vos placements à un seul endroit avant votre retraite. Si vous décidez de convertir vos RER en FRR ou en rente, il sera beaucoup plus facile de traiter avec une seule institution financière. Vous perdrez moins de temps à gérer la paperasserie; cet avantage peut justifier à lui seul le regroupement des placements.

De plus, il est plus facile de surveiller vos placements et d'y apporter des ajustements lorsque vous gérez l'ensemble de votre portefeuille dans le cadre d'un plan unique. Vous serez en mesure de voir si vous maintenez la bonne combinaison pour l'ensemble de vos avoirs et non seulement pour une partie de ces derniers. Une fois vos actifs groupés, vous paierez peut-être moins de frais de gestion, puis vous pourriez profiter de taux d'intérêt plus attrayants à l'égard de certains placements.

MAINTENEZ VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Même à la retraite, vous devrez protéger votre revenu, vos actifs et votre famille. Le moment est bien choisi pour aborder la couverture d'assurance et examiner les options analysées dans le présent document.

Assurance vie

Si votre revenu baissait par suite du décès de votre conjoint, une assurance vie pourrait vous fournir les ressources financières dont vous auriez besoin pour traverser cette période difficile. Un examen approfondi de votre situation permettra de déterminer le niveau de couverture et le type d'assurance vie qui vous conviennent le mieux.

Assurance de soins de longue durée

Grâce à l'assurance de soins de longue durée, vous aurez la conscience tranquille; en effet, si vous ou votre conjoint n'êtes plus en mesure de vous occuper de vous-même, vous n'aurez pas à épuiser vos actifs. Cette assurance garantit également que vous ne deviendrez pas un fardeau financier pour vos enfants ou d'autres parents.

Stratégies d'assurance pour la succession

Il existe plusieurs façons de protéger et d'accroître votre succession au moyen d'une assurance. En voici quelques-unes :

- diverses solutions d'assurance sont offertes pour garantir que le patrimoine dont héritent vos proches n'est pas réduit par l'impôt;
- une rente assurée garantit un flux de revenu, et la prestation d'assurance vie remplace le capital utilisé pour acheter la rente;
- la désignation d'une œuvre de bienfaisance à titre de propriétaire d'une assurance vie peut procurer des avantages fiscaux immédiats;
- en vertu d'une assurance vie permanente structurée adéquatement, vous pourrez transférer des actifs à vos héritiers de façon avantageuse sur le plan fiscal.



Stratégies de succession d'entreprise

Si vous avez une entreprise, une assurance vie permanente peut servir à équilibrer la succession lorsque les bénéficiaires ne participent pas tous aux activités de l'entreprise, puis à verser des dons de bienfaisance qui auront des avantages fiscaux pour votre succession. Les rentes d'entreprise assurées peuvent réduire dès maintenant le revenu imposable et constituer ultérieurement une prestation libre d'impôt pour les actionnaires ou les héritiers.

Les assurances habitation et auto

Vous espérez ne jamais devoir assumer une importante dépense imprévue par suite d'un feu, d'un vol ou d'un accident, surtout lorsque vous vivez de votre revenu de retraite. Le moment est donc bien choisi pour examiner et mettre à jour vos assurances.

Un fonds d'urgence

Il est prudent d'amasser un fonds d'urgence, de façon que les actifs qui vous servent aux fins de revenu ou de croissance ne soient pas réduits en cas de dépenses imprévues. Une bonne règle pratique à appliquer est de garder un montant de trois à six fois plus élevé que vos dépenses mensuelles dans un fonds facile d'accès et qui rapporte des intérêts, par exemple un fonds commun de placement du marché monétaire ou un compte d'épargne.

PLANIFICATION DE VOTRE SUCCESSION

À cette étape de votre vie, la planification successorale et le legs que vous souhaitez laisser aux générations futures devraient faire partie intégrante de vos plans.

Planification successorale

La planification successorale peut vous aider à protéger les intérêts financiers des générations futures, à réduire l'impôt au minimum, les dépenses administratives et les délais ainsi qu'à prévoir un règlement souple et à l'amiable de vos affaires. De plus, elle peut vous aider à léguer les valeurs auxquelles vous adhérez. Si vous n'avez pas élaboré un plan successoral, il est temps d'y voir!

Votre testament

Dans le cadre de votre plan successoral, votre testament vous permet d'indiquer comment votre succession sera distribuée. Si vous décédez sans testament, votre succession sera distribuée conformément aux lois de votre province de résidence. Sans testament, les résultats risquent de ne pas correspondre à votre volonté.

Procuration

Une procuration autorise une autre personne à gérer vos finances pendant votre vie. Dans l'élaboration d'un plan successoral complet, vous devez aussi vous prémunir contre une possible incapacité mentale ou tout autre événement qui pourrait vous empêcher de gérer adéquatement vos finances. La gestion financière professionnelle représente une autre option. Vous pouvez retenir les services d'une personne pour qu'elle s'occupe de vos finances courantes, de vos placements, de vos impôts et de vos autres besoins.

LES SERVICES FIDUCIAIRES PRIVÉS TD WATERHOUSE¹ OFFRENT
UN GUIDE DE PLANIFICATION TESTAMENTAIRE ET SUCCESSORALE
TRÈS COMPLET AINSI QUE D'AUTRES OUTILS UTILES.

http://www.tdwaterhouse.ca/fr/pcs/pt/tools_guides.jsp



Fiducies

Une fiducie peut être l'un des moyens les plus efficaces et les plus souples de s'assurer que les engagements que vous prenez envers la sécurité financière des autres durent très longtemps. Une fiducie peut garantir que les actifs et propriétés sont gérés selon vos directives ou qu'ils sont transférés à votre famille ou à une organisation caritative, durant votre vie et après votre décès.

Dons de charité

Les fonds de dotation, les fiducies, les legs et les polices d'assurance ne constituent que quelques-uns des moyens à envisager pour venir en aide à vos organismes de bienfaisance favoris.

VOUS AVEZ
AMASSÉ, VOTRE
VIE DURANT,
DES SOUVENIRS.
IL EST IMPORTANT
D'EN GRAVER
QUELQUES-UNS.

TD WATERHOUSE PEUT VOUS AIDER

Chaque employé de TD Waterhouse s'est engagé à vous aider à atteindre vos objectifs financiers de retraite et à garantir l'avenir que vous souhaitez. Vous constaterez que nous pouvons répondre à vos besoins, que nous connaissons les produits et services que nous offrons et que nous nous dévouons à trouver la solution qui vous comblera. Grâce à notre gamme complète de services de gestion des placements et du patrimoine à l'intention des personnes qui se préparent en vue de la retraite, nous pouvons vous aider à prendre en toute confiance vos décisions financières.

Avant de vous proposer des solutions ou de vous faire des recommandations, nous prévoyons des discussions approfondies avec vous. Grâce aux renseignements que vous nous fournissez, nous pouvons établir un profil personnel exhaustif, analyser vos besoins et cibler les mesures adéquates. Ensuite, les membres de notre équipe formidable de professionnels financiers travailleront en collaboration pour vous aider à accumuler et à préserver vos actifs, à maximiser votre revenu de retraite et à accomplir ce qui est important pour vous au regard du transfert de votre patrimoine aux générations futures.

Consultez-nous pour connaître les services de TD Waterhouse qui conviennent à vos plans de retraite

Courtage à escompte TD Waterhouse²

Planification financière TD Waterhouse²

Services bancaires privés TD Waterhouse³

Services fiduciaires privés TD Waterhouse

Gestion privée TD Waterhouse⁴

Conseils de placement privés TD Waterhouse²

Et l'accès à toutes les ressources du Groupe Financier Banque TD⁵



VOUS POUVEZ CHOISIR DE PRENDRE VOTRE RETRAITE À N'IMPORTE QUEL MOMENT, MAIS VOUS DEVEZ IMMÉDIATEMENT COMMENCER À PLANIFIER VOTRE AVENIR. COMMUNIQUEZ AVEC TD WATERHOUSE DÈS AUJOURD'HUI.

DATES IMPORTANTES

Voici quelques dates importantes dont vous devrez tenir compte au cours des années à venir.



Demande de prestations du Régime de pensions du Canada (Au Québec, il s'agit du Régime de rentes du Québec)

Demande de Sécurité de la vieillesse

Crédit d'impôt du régime de pensions fédéral

Convertissez vos RER en FRR, en rente ou en liquidités

Premiers retraits annuels minimaux obligatoires de votre FRR



- **Faites une demande lorsque vous aurez entre 60 et 70 ans**, jusqu'à six mois avant le versement des premières prestations.
 - Les prestations intégrales du RPC commenceront à être versées le mois suivant votre 65^e anniversaire de naissance, mais vous pouvez déplacer cette date de début à n'importe quel moment entre 60 et 70 ans.
 - Si vous commencez à percevoir les prestations avant l'âge de 65 ans, le montant versé sera inférieur aux prestations intégrales du RPC. Si vous commencez à percevoir les prestations après l'âge de 65 ans, le montant versé sera supérieur aux prestations intégrales du RPC.
- **Faites une demande six mois avant d'atteindre l'âge de 65 ans.**
 - Commencez à demander le crédit d'impôt du régime de pensions fédéral dès que vous commencez à recevoir un revenu d'un régime de retraite d'entreprise.
 - Si vous ne participez pas à un régime de retraite d'entreprise, mais recevez un revenu d'un FRR, vous pouvez commencer à demander le crédit d'impôt fédéral à l'âge de 65 ans.
- **À n'importe quel moment, au plus tard à la fin de l'année où vous atteindrez l'âge de 71 ans.**
 - En général, il est recommandé d'utiliser d'abord des actifs non enregistrés et de repousser aussi longtemps que possible la conversion ou l'encaissement de vos RER, de façon à maintenir leur potentiel de croissance à l'abri de l'impôt.
- **À n'importe quel moment, au plus tard à la fin de l'année où vous atteindrez l'âge de 72 ans.**
 - Au cours de la première année de votre FRR, il n'y a pas de retrait minimal obligatoire.
 - En repoussant aussi longtemps que possible votre premier retrait, vous permettez à vos actifs de croître plus longtemps à l'abri de l'impôt.

GLOSSAIRE

Assurance vie permanente – Un terme générique qui désigne les régimes d'assurance vie qui n'ont pas d'échéance (contrairement à l'assurance vie temporaire) et qui combinent une prestation de décès avec de l'épargne.

Compte de retraite immobilisé (CRI) – Voir la définition du RERI.

Crédit d'impôt du régime de pensions fédéral – Le revenu de pensions admissible donne droit à un crédit d'impôt fédéral.

Fonds de revenu de retraite (FRR) – La suite logique d'un RER; il offre le même report d'impôt sur le capital et les revenus, à une différence près. Contrairement au RER, qui permet les cotisations, un FRR exige qu'un montant minimal, fixé selon l'âge, soit retiré chaque année.

Fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRRI) – Voir la définition du FRV.

Fonds de revenu viager (FRV) – Un fonds de revenu de retraite qui est établi par le transfert de fonds immobilisés d'un régime de pension agréé (RPA), d'un régime d'épargne-retraite immobilisé (RERI), d'un compte de retraite immobilisé (CRI) et, dans certains cas, d'un fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRRI).

Paiement annuel minimal – Le montant minimal de revenu de retraite qui doit être retiré annuellement d'un FRR.

Régime d'épargne-retraite (RER) – Un instrument de placement qui sert surtout à épargner de l'argent pour la retraite. Vos cotisations annuelles dans votre RER peuvent réduire le montant d'impôt sur le revenu que vous aurez à payer cette année-là ou durant les années à venir. De plus, l'argent que vous mettez de côté aura, pendant de nombreuses années, un potentiel de croissance à l'abri de l'impôt. Seuls les montants que vous retirez sont imposables.

Régime de pensions du Canada (RPC) – Une pension de retraite mensuelle pour les gens qui ont travaillé et cotisé au RPC.

Le RPC verse également aux personnes admissibles des prestations d'invalidité et des prestations au survivant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site à l'adresse www.hrdc.gc.ca

Régime de rentes du Québec (RRQ) – Le RRQ est, au Québec, l'équivalent du Régime de pensions du Canada (RPC). Pour de plus amples renseignements, voir



la définition du Régime de pensions du Canada ci-dessus.

Rente – Un placement qui offre, pour une durée déterminée ou pour la vie, des paiements périodiques mixtes de capital et d'intérêts.

RER immobilisé (RERI) – Un régime d'épargne-retraite qui est établi par le transfert de fonds immobilisés d'un régime de pension agréé (RPA) ou d'un autre régime d'épargne-retraite ou de revenu de retraite immobilisé, notamment un régime d'épargne-retraite immobilisé (RERI), un compte de retraite immobilisé (CRI), un fonds de revenu viager (FRV) ou un fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI).

Sécurité de la vieillesse (SV) – Une prestation de retraite mensuelle offerte à la plupart des Canadiens de 65 ans et plus qui en font la demande. Les exigences de résidence de la Sécurité de la vieillesse doivent également être remplies. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site à l'adresse www.hrdc.gc.ca

Supplément de revenu garanti (SRG) – Revenu qui s'ajoute à la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées à faible revenu au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site à l'adresse www.hrdc.gc.ca



Peu importe où vous en êtes,
notre objectif est de vous aider à concevoir
des solutions financières uniformes,
complètes et personnalisées.

Pour en savoir davantage sur l'éventail complet de
solutions de retraite de TD Waterhouse, communiquez
avec nous en composant le 1-866-280-2022, visitez
notre site à l'adresse www.tdwaterhouse.ca/fr ou
communiquez avec un bureau de TD Waterhouse
ou une succursale de TD Canada Trust.

¹ Les services fiduciaires privés de TD Waterhouse sont offerts par La Société Canada Trust.

² Courtage à escompte TD Waterhouse, Planification financière TD Waterhouse et Conseils de placement privés TD Waterhouse sont des divisions de TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. — membre du FCPE.

³ Les services bancaires privés de TD Waterhouse sont offerts par La Banque Toronto-Dominion.

⁴ Gestion privée TD Waterhouse Inc. est une filiale de La Banque Toronto-Dominion.

⁵ Groupe Financier Banque TD désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de dépôt, de placement, de valeurs mobilières, de fiducie, d'assurance et autres.

® Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.



Waterhouse

La richesse de l'expérience



Sources Mixtes

Groupe de produits issu de forêts
 bien gérées, de sources contrôlées
 et de bois ou fibres recyclés.

www.fsc.org Cert no. XX-XXX-XXXX
 © 1996 Forest Stewardship Council



527117(0108)